

Le MARDI 28 juillet 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent dix-septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marie-Étudienne-Lina Boissonneault Guy, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolvait son mariage avec Joseph-François-Gérard Guy.

2. Le comité a agréé la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MARDI 28 juillet 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent dix-huitième rapport, ainsi qu'il suit:

1. Relativement à la pétition de Marie-Hilda-Claudette Côté Syme, de la ville de Pont-Viau, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Cuthbert Wilson Syme.

Une demande ayant été faite aux fins d'obtenir la permission de retirer la pétition, le comité recommande que cette permission soit accordée, et que les taxes parlementaires versées soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

A. W. ROEBUCK, C.R.

Le VENDREDI 31 juillet 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent dix-neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Heinrich Julius Guido Klos, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolvait son mariage avec Marianne Spira Ostermann Klos.

2. Le comité a agréé la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

A. W. ROEBUCK, C.R.

Le VENDREDI 31 juillet 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent vingtième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Klara Hajnalka Gyurich Koltai, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolvait son mariage avec Peter Tibor Koltai.